

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné Michael BENHAÏM, représentant légal de l'organisme de formation NEOMIS Conseil & Formation, dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 82.69.0953869 auprès du préfet de la région Rhône Alpes,

Certifie que : **BENTHO Codjo Thierry**

Etablissement : **LIP LYON TUYAUTERIE SOUDURE**

A suivi l'action de formation : **R482A - CACES Engins de Chantier - Cat F - Niveau débutant**

Date(s) : **du 14 octobre 2026 au 16 octobre 2026**

Pour une durée totale de : **21 heures**

Organisme certificateur : **CERTIGO**

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles de conduite concernant les engins de chantier dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes et le matériel
- Obtenir le CACES conformément à la recommandation CNAMTS R482A

NATURE DE L'ACTION DE FORMATION

Formation concourant au développement des compétences dans le champ d'application de la formation professionnelle dans la catégorie « Action de formation ».

RESULTATS DE L'EVALUATION DES ACQUIS

☒ **Validé**

☐ **Non validé**

Fait à Villeurbanne, le 21/10/2026

Signature et cachet de l'organisme de formation



Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, NEOMIS Conseil & Formation s'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.